

Responsable du bureau
« entretien routier et contrôles extérieurs » (H/F)

Agent de catégorie A de la filière technique - cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux

 Titulaire ou contrat de 3 ans
  Chaumont (52)
  Fin de publicité : 07/07/2024

<u>Temps de travail et fondement juridique :</u>	<u>Rémunération brute mensuelle :</u> Ingénieur territorial (exemple)
Temps de contrat : 39h/semaine Fondement juridique : Titulaire ou contractuel	Echelon 1 : 1 944, 50 € R.I.F.S.E.EP. A3 : 1 175, 00 € <i>Rémunération minimum basée sur la grille indiciaire. Dans le cas où vous seriez retenu, une fiche financière vous sera transmise.</i>

Missions du service – positionnement de l'agent :

L'agent est recruté par le conseil départemental de la Haute-Marne et affecté à la Direction des Infrastructures du Territoire qui intervient dans le cadre de la mise en œuvre de politiques décidées par l'assemblée départementale en matière :

- d'entretien et d'exploitation routière ;
- de gestion des routes et d'ouvrages d'art ;
- de déplacements et sécurité ;
- de gestion du domaine public.

L'organisation du conseil départemental de la Haute-Marne dans les domaines des routes repose sur quatre pôles techniques territoriaux (Chaumont, Joinville, Montigny le Roi et Langres), le centre technique départemental et trois services (affaires foncières, exploitation et sécurité routière, routes et ouvrages d'art). Cette organisation est susceptible d'évoluer en fonction des objectifs fixés par l'assemblée départementale.

Au sein du siège, le Service « Routes et Ouvrages d'Art » est chargé de préparer les politiques de la collectivité dans les domaines de l'entretien et de la modernisation du réseau routier, puis de veiller à l'optimisation de leur mise en œuvre. Ce service est composé :

- d'un bureau « entretien routier et contrôles extérieurs »
- d'un bureau « ouvrages d'art »
- d'un bureau « projets routiers »

Sous l'autorité hiérarchique du chef du service, le responsable du bureau « entretien routier et contrôles extérieurs » exerce ses missions en étroite collaboration avec les responsables des pôles techniques, du centre technique départemental, des autres bureaux du service ainsi que des autres services de la direction et du service administratif et financier du pôle aménagement.

Descriptif du poste : MISSIONS PRINCIPALES :

Le Responsable du bureau « entretien routier et contrôles extérieurs » a en charge l'organisation et le pilotage des politiques d'investissement et d'entretien du patrimoine routier (couches de roulement, structures de chaussée, dépendances vertes ou bleues) ainsi que le suivi de leur mise en œuvre :

Investissements en matière d'infrastructures routières :

- assurer la connaissance du patrimoine routier sous SIG en s'appuyant sur les remontées de terrain des pôles techniques et sur des diagnostics externalisés ;
- participer à l'établissement de plans pluriannuels d'investissement dans le domaine des infrastructures routières, coordonner et vérifier leur mise en œuvre ;
- établir une programmation technique harmonisée à l'échelle du territoire du Département ainsi que la proposition budgétaire annuelle qui en découle et vérifier sa mise en œuvre ;
- superviser la mise en œuvre des moyens nécessaires à la conduite de l'activité qu'ils soient externes au travers de la passation et de la gestion des marchés publics (opération spécifiques, accord-cadre à bon de commandes, marché de contrôle externalisés,) ou internes en relation avec le Centre Technique Départemental ou les quatre pôles techniques ;

Entretien des infrastructures routières :

- coordonner dans le domaine de l'entretien des routes l'action des quatre pôles en s'assurant du maintien d'une homogénéité de traitement des routes à l'échelle de l'ensemble du département ;
- gérer l'affectation des crédits correspondants aux différents pôles en fonction des besoins remontés ;
- élaborer, en concertation avec les pôles techniques, les différents marchés nécessaires pour assurer les travaux de maintien en état du réseau et en superviser l'exécution ;
- superviser la gestion des moyens de production mutualisés de la régie (PATA, moyens de terrassement...).

Missions de référents :

- apporter aux différents services de la collectivité une expertise dans le domaine des techniques routières (conception, veille technique...) ainsi que dans le domaine environnemental qui s'y rattache (HAP, amiante, déchets de chantier, plantes invasives...) ;
- assister les techniciens des pôles techniques chargés du suivi de chantier dans leur mise en œuvre ;
- piloter l'établissement des dispositions permettant de mieux prendre en compte l'aspect environnemental dans la gestion de l'entretien routier, coordonner et vérifier leur mise en œuvre ;
- participer au pilotage et coordonner les échanges avec le Parc national de forêts dans le domaine de la gestion et de l'entretien du réseau routier départemental ;
- piloter la veille réglementaire dans les domaines de compétence du poste.

MISSIONS TRANSVERSALES :

- encadrer le personnel du bureau ;
- coordonner et animer le réseau des pôles techniques ;
- participer activement à la modernisation des services en tant que chef de projet ou membre d'équipe projet ;
- contribuer au bon fonctionnement du service ainsi que de la direction et apporter en tant que de besoin un renfort aux autres bureaux dans le domaine du dimensionnement des chaussées ;
- participer dans son domaine de compétence à la mise en œuvre de la politique départementale (Offre Départementale d'Ingénierie Territoriale...) décidée par l'assemblée départementale ;
- assurer une astreinte opérationnelle de cadre portant sur le territoire de l'ensemble du département. En période hivernale, le cadre d'astreinte assure la supervision générale des activités de viabilisation des routes durant les nuits, les week-ends et les jours fériés.

Profil du poste : Compétences souhaitées :

- maîtrise de la technique routière ;
- aptitude à manager, à entraîner et à motiver une équipe ; expérience de conduite de projet ;
- aptitude à programmer, à organiser et à planifier la production ;
- esprit d'analyse et de synthèse et capacité rédactionnelle ;
- aptitudes relationnelles, à l'écoute et à l'animation ;
- curiosité, rigueur et organisation ;
- maîtrise des outils informatiques standards Word et Excel et du SIG ; maîtrise des marchés publics ;
- connaissances des procédures environnementales ; discrétion et réserve.

Organisation de travail :

Horaire administratif : Travail sur 5 jours en moyenne, 39h00, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public. Horaires fixes : 09h00-11h30 / 14h15-16h45 et le vendredi 16h00. 17 jours RTT et 25 jours de congés annuels.

Possibilité, sous réserve de nécessité de service d'effectuer 40 jours de **télétravail** sur 12 mois.

Pourquoi nous rejoindre ?

Les plus : Tickets restaurants, association amicale, contrat de groupe et participation mutuelle (non obligatoire)

Au 01/01/2025 : CNAS et prévoyance

Comment candidater ?

*Vous pouvez demander la fiche de poste complète
et adresser votre candidature à contact.recrutement@haute-marne.fr
Lettre de motivation, curriculum vitae et recueil de consentement des données exigés.*

Par courrier, merci d'adresser votre candidature à :

À Monsieur le Président - Conseil Départemental de la Haute-Marne - 1, rue du Commandant Hugueny - 52000 Chaumont